Nations Unies TD/B/C.II/18

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
19 décembre 2012
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission de l'investissement, des entreprises et du développement
Quatrième session
Genève, 26-29 novembre 2012

Rapport de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement sur sa quatrième session

Tenue au Palais des Nations, à Genève, du 26 au 29 novembre 2012

Table des matières

Page

I. Conclusions concertées 2
II. Résumé du Président 2
A. Ouverture de la session 2
B. Rapports des réunions d'experts 6
C. Promotion et renforcement des synergies entre les trois piliers 9
D. Questions diverses 11
E. Clôture de la session 11
III. Questions d'organisation 11
A. Ouverture de la session 11
B. Élection du Bureau 12
C. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux 12
D. Adoption du rapport de la Commission au Conseil du commerce et du développement 13

Annexe

Participation 14

GE.12-52097 (F) 110213 130213

Merci de recycler

I. Conclusions concertées[1]

(Points 3 et 4 de l'ordre du jour)

La Commission

Prend note du rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement au service du développement sur sa quatrième session (TD/B/C.II/MEM.3/12), du rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les politiques de développement des entreprises et le renforcement des capacités pour la science, la technologie et l'innovation sur sa quatrième session (TD/B/C.II/MEM.1/13), et des rapports du Groupe intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication sur ses vingt-huitième et vingt-neuvième sessions (TD/B/C.II/ISAR/61 et 64);

Remercie le secrétariat de lui avoir présenté, à la demande des États membres, un résumé des travaux entrepris par chaque réunion d'experts pluriannuelle au cours des quatre sessions tenues depuis 2009, et de ses rapports sur les progrès réalisés depuis sa troisième session pour ce qui est de promouvoir et de renforcer les synergies entre les trois piliers de la CNUCED dans les domaines de l'investissement et des entreprises ainsi que de la science, de la technologie et de l'innovation, y compris les technologies de l'information et de la communication;

Souligne l'importance de la promotion et du renforcement des synergies entre les trois piliers de la CNUCED;

Souligne que, conformément à l'Accord d'Accra et au Mandat de Doha ainsi qu'à leurs mandats tels qu'ils ont été établis par le Conseil du commerce et du développement, les diverses réunions d'experts pluriannuelles continuent de faciliter un partage constructif de nombreuses données d'expérience et meilleures pratiques ainsi que la constitution de réseaux entre experts, afin de développer les connaissances techniques et de contribuer utilement à l'examen par la Commission des questions de l'investissement, des entreprises et du développement ainsi que de la technologie et de l'innovation, conformément aux paragraphes 201 à 206 de l'Accord d'Accra.

II. Résumé du Président

A. Ouverture de la session

1. Le Secrétaire général de la CNUCED, M. Supachai Panitchpakdi, a prononcé la déclaration d'ouverture. Des déclarations ont également été faites par les délégations des pays suivants: Indonésie, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, République islamique d'Iran, au nom du Groupe Asie, Côte d'Ivoire, au nom du Groupe Afrique, Paraguay, au nom du Groupe Amérique latine et Caraïbes, Union européenne, Pologne, au nom du Groupe D, Paraguay, au nom du Groupe des pays en développement sans littoral, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Barbade et Mexique.

2. Le Secrétaire général a appelé l'attention sur les principales questions en matière d'investissements étrangers directs (IED) et de sciences, de technologie et innovation (STI) apparues depuis la treizième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, et sur leur signification pour l'instauration d'un développement durable équitable. Depuis longtemps, la CNUCED encourage les décideurs à tenir compte des questions de développement durable lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de leurs

[1] Telles qu'adoptées lors de la séance plénière finale, le 29 novembre 2012.

politiques, et à faire en sorte que l'État encourage activement l'investissement. Il faut se réjouir de l'apparition de nouvelles politiques d'investissement, qui cherchent plus énergiquement à établir un équilibre entre objectifs de politique générale et développement, d'une part, et droits des investisseurs, d'autre part, et qui mettent de plus en plus l'accent sur le développement durable. Bien que la libéralisation constitue toujours un moyen de promouvoir un climat plus favorable aux investissements, la politique en matière d'investissement cherche désormais davantage à canaliser les IED vers les secteurs dans lesquels ils peuvent contribuer à la création de capacités de production, tout en tenant compte des préoccupations sociales et environnementales. L'Initiative des bourses de valeurs pour un développement durable, coorganisée par la CNUCED, le Pacte mondial des Nations Unies, les Principes pour un investissement responsable appuyés par l'ONU et l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement, constitue un moyen d'encourager les investissements responsables sur les plans social et environnemental.

3. La CNUCED a élaboré un cadre directeur pour l'investissement au service du développement durable, présenté dans le *Rapport sur l'investissement mondial 2012*, afin d'aider les décideurs à élaborer et à mettre en œuvre des politiques d'investissement en faveur du développement qui soient intégrées aux stratégies et politiques nationales générales de développement.

4. La dernière livraison du *Global Investment Trends Monitor*[2] de la CNUCED décrit le contexte économique actuel dans lequel s'inscrivent les investissements internationaux. En dépit de la reprise du commerce international et de la production mondiale, qui ont dépassé les niveaux records atteints en 2007, les investissements étrangers directs n'ont toujours pas retrouvé leurs niveaux d'avant la crise. D'après la CNUCED, qui avait révisé à la baisse ses prévisions pour l'année, ils devraient diminuer en 2012. Certains signes donnent toutefois à penser qu'ils pourraient à nouveau s'accroître à l'avenir.

5. La science, la technologie et l'innovation sont des facteurs importants de croissance et développement. L'application de nouveaux savoirs et de nouvelles technologies pour la production contribue au progrès économique. Les rapports de la CNUCED sur la question donnent de bons exemples de la façon dont les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont employées dans les activités productives. La science, la technologie et l'innovation jouent en outre un rôle essentiel dans les domaines de la santé, de la sécurité alimentaire et de l'adaptation aux changements climatiques, et auraient pu figurer parmi les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

6. Plusieurs représentants de groupes régionaux et le représentant d'un État membre ont déclaré qu'il était important de développer les capacités, de former les ressources humaines et de renforcer les infrastructures des pays en développement. Le secteur public comme le secteur privé avaient un rôle à jouer pour faciliter et encourager la croissance et le développement. Un groupe régional et un État membre ont noté le rôle joué par le secteur privé, investisseurs et entreprises, dans la diffusion de la technologie et la diversification de l'économie des pays en développement. Les partenariats public-privé pourraient permettre de créer des infrastructures et d'offrir des services efficaces en matière de transport et de commerce.

7. Les représentants de deux groupes régionaux ont insisté sur le fait qu'il fallait assurer un développement durable. L'un deux a déclaré que la science, la technologie et l'innovation jouaient un rôle essentiel dans le développement socioéconomique et les réponses apportées face aux problèmes environnementaux, tels que les changements climatiques.

[2] http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/webdiaeia2012d20_en.pdf.

8. Le représentant d'un groupe régional a félicité la CNUCED pour ses examens de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation et l'a vivement encouragé à poursuivre et à développer ses travaux dans ce domaine. S'agissant des progrès réalisés concernant l'application des dispositions contenues dans l'Accord d'Accra en rapport avec la science, la technologie et l'innovation et les technologies de l'information et de la communication, le représentant d'un groupe régional et d'un État membre ont pris acte de l'aide apportée par la CNUCED aux pays en développement en 2012 et l'ont encouragée à continuer de fournir une assistance.

9. Les représentants d'un groupe régional et d'un État membre ont insisté sur l'importance du transfert de technologie et de savoir-faire. Outre la nécessité de transférer des techniques agricoles de pointe, notamment pour assurer la sécurité alimentaire, il importait d'investir dans de nouvelles sources d'énergie et de promouvoir le rôle de la CNUCED en matière d'assistance technique et de développement d'entreprises innovantes.

10. Une délégation a souligné qu'il fallait trouver des moyens novateurs d'assurer la participation des femmes à l'économie, ce qui contribuerait au redressement économique et à l'instauration d'une société plus équitable.

11. La Directrice de la Division de la technologie et de la logistique, Anne Miroux, a fait part de la prise de conscience de plus en plus grande du rôle de la science, de la technologie et de l'innovation dans l'élaboration des processus internationaux actuels et la réalisation des objectifs du Millénaire. Une équipe composée de divers organismes du système, dont la CNUCED, proposera une vision et une feuille de route pour le programme de développement pour l'après-2015. La technologie et l'innovation sont des éléments clefs du développement économique à long terme, comme en témoigne l'exemple de plusieurs pays en développement qui, en y accordant la priorité, ont pu obtenir des taux de croissance et de développement humain élevés.

12. Répondant à une question, elle a déclaré que la science, la technologie et l'innovation contribuaient à un développement équitable, à la sécurité alimentaire, à l'accès à la santé et à l'énergie pour tous et aux mesures d'atténuation des conséquences du changement climatique et d'adaptation à ces conséquences. Il était important de les intégrer systématiquement aux stratégies nationales de développement. Les résultats de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés et de la Conférence Rio+20, ainsi que le débat et les préparatifs en cours concernant le programme de développement pour l'après-2015, en soulignaient clairement le rôle essentiel.

13. De nombreuses déclarations de groupes de pays partageaient le point de vue du Secrétaire général de la CNUCED selon lequel les investissements étrangers directs étaient indispensables à la reprise économique après la crise et au développement à long terme. Plusieurs délégations ont déclaré que les IED étaient une source de financement du développement qui ne créait pas de dette et en ont reconnu les retombées, telles que le transfert de technologie, l'amélioration de la formation du capital humain, l'intégration aux réseaux mondiaux d'échange et le développement des entreprises locales ainsi que des investissements dans des secteurs tels que les infrastructures, la santé et l'éducation. Des États membres ont déclaré que les partenariats public-privé, notamment dans le domaine du développement des infrastructures, pouvaient avoir un impact considérable sur le développement durable. Toutefois les États membres, et notamment les pays en développement sans littoral, restaient préoccupés par le fait que les IED n'avaient toujours pas retrouvé leur niveau record de 2007 et que leur reprise avait été inégale.

14. Trois groupes régionaux et un État membre ont reconnu le rôle que jouait le développement du secteur privé − notamment les petites et moyennes entreprises (PME) − dans la création d'emplois, la croissance économique et le développement. Ils ont également appelé l'attention sur l'action des pouvoirs publics dans ces domaines,

notamment son rôle de catalyseur. Concernant le développement des entreprises, un groupe régional a souligné combien l'éducation et la formation étaient importantes pour améliorer la qualité des ressources humaines et surmonter les vulnérabilités sociales et économiques.

15. Plusieurs délégations ont souligné l'importance, la pertinence et l'actualité du nouveau cadre directeur pour l'investissement au service du développement durable élaboré par la CNUCED. Si l'État peut jouer un rôle important pour ce qui est de faciliter l'activité des entreprises et de traiter les facteurs économiques, environnementaux et sociaux externes, un soutien trop important de sa part pourrait défavoriser les investisseurs étrangers. Les délégations espéraient que ce cadre contribuerait à la mise en place d'un régime international en matière d'investissement plus cohérent, qui encourage également le développement.

16. Certaines délégations ont déclaré qu'il fallait instaurer un environnement ouvert, prévisible et transparent pour les investissements, et notamment des marchés bien réglementés et transparents. D'autres ont insisté sur la nécessité de trouver un juste équilibre entre les droits et les responsabilités des investisseurs et veiller que les investissements internationaux appuient le développement. S'agissant de la responsabilité sociale des entreprises, un groupe régional et un État membre ont insisté sur les retombées économiques d'activités socialement responsables. Un autre groupe régional a appelé l'attention sur les difficultés à trouver un équilibre entre promotion des investissements, ou libéralisation, et régulation, ou restriction.

17. Plusieurs délégations ont déclaré que les différends en matière d'investissement, y compris le règlement des différends entre investisseurs et État, posaient de nombreux problèmes, et ont appuyé les efforts de la CNUCED visant à renforcer les capacités des pays en développement dans ce domaine. Il était essentiel que le cadre juridique permette de protéger les investisseurs tout en préservant les droits d'un État à atteindre des objectifs de politique publique légitimes.

18. Deux groupes régionaux ont remercié le secrétariat de l'aide apportée dans le domaine de l'investissement et du développement des entreprises, y compris en matière d'examen des politiques d'investissement et de formation aux accords internationaux d'investissement et au règlement des différends entre investisseurs et États et ont déclaré être déterminés à appuyer l'action menée par la CNUCED pour renforcer les politiques d'investissement et développer les capacités des institutions et du secteur privé des États membres. Certaines délégations ont demandé à la CNUCED de continuer à fournir une assistance et des analyses dans le domaine de l'investissement et des entreprises, notamment aux États membres qui ne bénéficiaient pas encore pleinement des IED. Le *Rapport sur l'investissement dans le monde* était un outil indispensable aux États membres et le Programme Empretec était un bon moyen de promotion des meilleures pratiques et d'appui à la création d'entreprises. Les représentants d'un groupe régional et d'un État membre se sont félicités des résultats du Prix de la femme chef d'entreprise de 2012 et du dynamisme des femmes, qui avaient attiré l'attention sur le rôle que pouvaient jouer les femmes au sein des entreprises comme en tant que créateurs d'entreprises.

19. Le Directeur de la Division de l'investissement et des entreprises, James Zhan, a fait un exposé sur les tendances récentes en matière d'investissements et d'entreprises. Il a décrit le climat actuel des investissements et présenté l'analyse de la CNUCED quant aux perspectives en matière d'IED et aux variations régionales des flux d'IED.

20. Bien que la reprise des flux d'IED dans le monde était plus lente que celle des échanges et de la production, plusieurs facteurs pourraient contribuer à une prochaine accélération et rendaient la CNUCED prudemment optimiste pour le long terme, à savoir: a) la vente des participations publiques dans les entreprises en difficultés des pays développés; b) d'éventuelles nouvelles ventes d'actifs publics pour restructurer les dettes

souveraine; c) les liquidités historiquement élevées des sociétés transnationales; et d) les dépenses d'investissement destinées à reconstituer les stocks en prévision de la reprise économique.

21. La politique plus interventionniste des gouvernements dans le domaine de l'investissement s'était traduite par une dichotomie au niveau national, à savoir davantage de restrictions et un redoublement des efforts visant à attirer les IED. La CNUCED suit depuis longtemps les politiques d'investissement au niveau national comme au niveau international.

22. Des normes comptables et de publication pour les entreprises étaient nécessaires pour assurer la stabilité du climat des investissements. À cet égard, la CNUCED avait conçu un guide pratique sur le développement de la comptabilité à l'intention des États membres et encouragé la publication d'informations dans le cadre de l'initiative des bourses de valeur en faveur du développement durable.

23. Le développement des entreprises était important pour pouvoir instaurer la croissance et réduire la pauvreté. La CNUCED avait récemment travaillé dans ce domaine, et notamment élaboré un cadre directeur pour la politique en matière de création d'entreprise, avec pour objectif d'appuyer le développement des entreprises dans les États membres.

B. Rapports des réunions d'experts
(Point 3 de l'ordre du jour)

1. Rapports des réunions d'experts pluriannuelles
(Point 3 a) de l'ordre du jour)

a) Rapport de la réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement au service du développement sur sa quatrième session
(Point 3 a) i) de l'ordre du jour)

24. Le Directeur de la Division de l'investissement et des entreprises, M. Zahn, a présenté la réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement au service du développement. Il a rappelé quel en était le but et les questions traitées par chacune de ses quatre sessions. Les résultats de ces sessions, de même que l'élaboration par la CNUCED du Cadre directeur pour l'investissement au service du développement durable, avaient suscité des commentaires favorables. La Division avait récemment mis en place une nouvelle plate-forme en ligne pour faciliter le partage de données d'expérience et de points de vue entre participants à des accords internationaux d'investissement.

25. S'exprimant au nom du Président de la quatrième session de la réunion d'experts pluriannuelle, Luis Wasescha, M^me^ Karolina Frischkopf a présenté le rapport de la session qui met l'accent sur les problèmes rencontrés par les participants à des accords internationaux d'investissement et sur la nécessité de regrouper les forces et de partager les données d'expérience et les meilleures pratiques. Les principales difficultés concernent le système de règlement des différends entre investisseurs et États et l'indépendance des arbitres, l'équilibre entre droits et obligations des investisseurs et l'intégration de la responsabilité sociale et du développement durable dans les accords ainsi que la mise en place d'éléments de responsabilisation. À sa quatrième session, la réunion d'experts a mis l'accent sur l'intérêt d'une approche moins technocratique des débats et des négociations concernant les accords internationaux d'investissement et l'importance d'une meilleure interprétation des traités afin d'en favoriser la cohérence et le caractère prévisibles.

26. La Commission a pris note du rapport publié sous la cote TD/B/C.II/MEM.3/12.

b) Rapport de la réunion d'experts pluriannuelle sur les politiques de développement des entreprises et le renforcement des capacités pour la science, la technologie et l'innovation sur sa quatrième session
(Point 3 a) ii) de l'ordre du jour)

27. Le secrétariat de la CNUCED a fait rapport sur les résultats des quatre premières sessions (2009-2012) de la réunion d'experts pluriannuelle. Il a souligné le caractère participatif et concret des travaux et fait observer que la réunion avait atteint ses objectifs initiaux − promotion de l'élaboration et diffusion d'outils utiles pour les décideurs et identification des meilleures pratiques. Les sessions avaient notamment débouché sur deux publications (voir par. 28 ci-dessous), la collecte et la diffusion en ligne des meilleures pratiques en matière de politique d'entreprenariat et la constitution de réseaux de décideurs s'occupant d'entreprenariat et d'innovation dans les pays en développement.

28. M^me^ Luz Caballero, Représentante suppléante du Pérou, a fait le point des résultats de la quatrième session de la réunion d'experts pluriannuelle qui avait examiné plus spécifiquement le rôle des politiques en matière d'entreprenariat et d'innovation en faveur des pauvres pour la promotion d'un développement économique durable, la réduction de la pauvreté et une croissance équitable, s'agissant notamment de catégories défavorisées telles que les femmes et les jeunes. La réunion avait examiné deux publications de la CNUCED intitulées *Entrepreneurship Policy Framework and Implementation Guidance* (UNCTAD/DIAE/ED/2012/1) et *A Framework for Science, Technology and Innovation Policy Reviews* (UNCTAD/DTL/STICT/2011/7). Les experts ont conclu que les politiques en matière de STI et de création d'entreprises devraient figurer parmi les principaux éléments de toute stratégie nationale de développement et être un élément essentiel du programme international de développement, dans la mesure où pour être un succès toute politique du développement doit être globale.

29. Compte tenu de la crise économique actuelle, la mise en place au plan national de systèmes favorables à l'entreprenariat et à l'innovation restait un objectif essentiel à l'appui de la création d'emplois et du développement des possibilités économiques. Afin que ces politiques aient des incidences durables, les décideurs devraient en évaluer en permanence l'efficacité en travaillant en étroite collaboration avec les entrepreneurs et en cherchant à comprendre les problèmes dynamiques auxquels ceux-ci doivent faire face. L'oratrice a fait observer qu'il n'y avait pas de solution universelle, et les politiques de l'entreprenariat et de l'innovation devraient être adaptées au contexte et aux conditions propres à chaque pays. Elle a invité les décideurs à s'appuyer sur trois principes, à savoir: création d'un consensus, cohérence des politiques et suivi et évaluation.

30. Trois délégations ont remercié la CNUCED pour son action en faveur de la promotion de l'entreprenariat et des femmes chefs d'entreprise. Des manifestations de sensibilisation, telles que le Prix de la femme chef d'entreprise, jouaient un rôle important pour assurer la reconnaissance des femmes en tant que moteur de la croissance. Ces délégations ont encouragé la CNUCED à continuer à fournir une assistance technique et des analyses pour ce qui est de donner aux femmes des pouvoirs d'action en vue de la diversification et de la transformation structurelle de l'économie et d'un accroissement de la valeur ajoutée. Elles l'ont remerciée de l'appui apporté, par le biais des examens des politiques de STI, en faveur des capacités nationales. Il importait d'établir et de développer des liens entre les différents acteurs et de réduire la distance des marchés. L'importance de la promotion des liens entre les différents acteurs était largement reconnue, mais il était également nécessaire de favoriser des modèles de gouvernance permettant de passer de l'encouragement au dialogue et de l'échange d'idées à la concrétisation de possibilités de contribution plus réelles.

31. Deux délégations ont déclaré que de nombreux pays en développement étaient inquiets par l'insuffisance des capacités d'absorption de nouvelles technologies à l'appui de la diversification et de la croissance économiques. Une délégation a déclaré qu'il fallait encourager le développement des capacités nationales de gestion des transferts de technologie de façon à pouvoir identifier, adopter et diffuser les innovations.

32. Répondant à une délégation intéressée par l'élaboration d'indicateurs et la collecte de données sur l'entreprenariat et les activités des entreprises et des individus en matière d'innovation à l'appui de la conception et du suivi de politiques, le secrétariat a fait part des travaux réalisés pour identifier de tels indicateurs. Un délégué a noté l'intérêt de la créativité pour les pays en développement ainsi que le rôle des technologies de l'information et de la communication et de l'innovation, et a encouragé le secrétariat à poursuivre ses travaux dans ce domaine.

33. La Commission a pris note du rapport de la réunion d'experts pluriannuelle sur le développement des entreprises et le renforcement des capacités pour la science, la technologie et l'innovation sur sa quatrième session (TC/B/C.II/MEM.1/13).

c) Rapport de la réunion d'experts pluriannuelle sur la coopération internationale: coopération Sud-Sud et intégration régionale sur sa quatrième session
(Point 3 a) iii) de l'ordre du jour)

34. Étant donné que les résultats de la quatrième session de la réunion d'experts pluriannuelle devaient être présentés à la quatrième session de la Commission du commerce et du développement (12-16 novembre 2012), la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement n'a pas examiné cette question à sa quatrième session.

2. Rapports du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication sur ses vingt-huitième et vingt-neuvième sessions
(Point 3 b) de l'ordre du jour)

35. La Commission était saisie des rapports du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication sur ses vingt-huitième et vingt-neuvième sessions (TD/B/C.II/ISAR/61 et 64).

36. Le Président de la vingt-neuvième session, Jim Osayande Obazee (Nigéria) a présenté à la Commission les rapports sur les vingt-huitième et vingt-neuvième sessions du Groupe de travail. Depuis la troisième session de la Commission, le Groupe de travail avait mené de nombreuses activités: a) tenue de ses vingt-huitième et vingt-neuvième sessions, ainsi que d'un atelier sur la mesure de la juste valeur et un forum sur l'enseignement de la comptabilité; b) un atelier de formation à Lima à l'intention des petites et moyennes entreprises; c) une manifestation de haut niveau tenue à l'occasion de la treizième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement afin de lancer le guide pratique sur le développement de la comptabilité; d) l'organisation conjointe de la troisième conférence consacrée à l'initiative des bourses de valeurs pour un environnement durable à l'occasion de Rio+20; et e) la deuxième table ronde interinstitutions sur la responsabilité sociale des entreprises.

37. Les débats au cours de la vingt-huitième session avaient mis l'accent sur la poursuite de l'élaboration de la méthode de mesure du guide pratique. Dans le cadre de ce processus, des tables rondes avaient été organisées en Afrique du Sud, au Brésil, en Croatie et au Viet Nam afin de déterminer si les questions posées dans le guide étaient compréhensibles et quelle en était l'utilité. Des observations ont été reçues du Mexique. Les autres thèmes abordés avaient été la publication intégrée d'informations et les changements climatiques ainsi que la publication d'informations sur la gouvernance d'entreprise. À la fin de la

session, le Groupe d'experts avait convenu que la méthodologie de mesure proposée avait permis aux principales parties prenantes d'identifier plus facilement les insuffisances et les priorités sur la base de références internationales. Les participants avaient demandé à la CNUCED de réaliser des évaluations pilotes de pays afin de tester plus en détail le questionnaire et la méthode de mesure.

38. La vingt-neuvième session du Groupe de travail avait été principalement consacrée aux bases réglementaires et institutionnelles de la publication d'informations de haute qualité. À cet égard, les résultats et les enseignements tirés des neuf expériences pilotes sur le guide pratique sur le développement de la comptabilité menées en Afrique du Sud, au Brésil, en Chine, en Côte d'Ivoire, en Croatie, en Fédération de Russie, au Mexique, aux Pays-Bas et au Viet Nam ont été présentés. Deux autres thèmes, à savoir la durabilité et la gouvernance d'entreprise ont également été examinés. Le Président a déclaré que le Groupe d'experts était convenu que le guide pratique était utile car il aidait les États membres à évaluer leurs dispositifs et leurs moyens réglementaires, institutionnels et humains, à instaurer un dialogue entre les parties intéressées et à recenser les lacunes par rapport à des normes et codes mondialement reconnus. Le Groupe d'experts avait demandé à la CNUCED de poursuivre ses travaux concernant le guide pratique, y compris le portail en ligne, afin de collecter des commentaires sur son application dans les pays et d'examiner les initiatives prises par les gouvernements et les bourses de valeurs au sujet de rapports sur la durabilité.

39. La Commission a pris note des documents TD/B/C.II/ISAR/61 et 64.

C. Promotion et renforcement des synergies entre les trois piliers
(Point 4 de l'ordre du jour)

40. Le Directeur de la Division de l'investissement et des entreprises, M. Zhan, a fait le point des progrès réalisés s'agissant de la promotion et du renforcement des synergies entre les trois piliers de la CNUCED dans les domaines de travail couverts par la Commission. Son exposé reposait sur deux rapports. Le premier, intitulé *Investment and Enterprise Division: Results and Impact − Report 2012* (UNCTAD/DIAE/2012/2) décrivait les principaux résultats obtenus et l'exécution du mandat reçu à Accra, et plus récemment à Doha, dans le domaine de l'investissement et des entreprises pour le développement durable. Le second rapport, intitulé «Update on the implementation of UNCTAD's mandate in the area of investment and enterprise» (TD/B/C.II/CRP.4), présentait les résultats du cadre d'évaluation des performances de la Division pour 2010, 2011 et 2012. Des exemplaires du *World Investment Forum 2012 Review* (UNCTAD/DIAE/2012/1) avaient été mis à la disposition des délégations dans la salle.

41. L'exposé a mis l'accent sur les importants résultats obtenus par la Division depuis la troisième session de la Commission. Outre la préparation du *Rapport sur l'investissement dans le monde, 2012*, il s'agissait de plus de 90 publications, rapports de recherche et études, ainsi que de la fourniture de services consultatifs et de l'organisation d'ateliers pour le développement durable dans environ 160 pays. Le Forum 2012 sur l'investissement dans le monde, qui était l'une des nombreuses activités de la CNUCED en faveur de l'élaboration d'un consensus, avait attiré plus de 1 400 participants dont 8 chefs d'État et de gouvernement, 6 présidents de sociétés transnationales et 30 ministres. La tenue à jour et le développement du *World Investment Network*, réseau sur Internet regroupant plus de 10 000 parties prenantes dans le domaine de l'investissement, constituent une autre réalisation dont il y a lieu d'être fier. Ces résultats découlent de l'adoption par la Division d'une gestion stratégique basée sur les résultats, qui avait débouché sur une chaîne de valeurs complète en matière de conseil en investissement et d'entreprise, permettant le renforcement des synergies entre les trois piliers de la CNUCED. Le cadre d'évaluation de

la performance pour 2012 avait démontré la pertinence, la qualité, l'efficacité et la contribution des produits et activités de la Division.

42. Les délégations ont félicité la Division pour s'être acquittée du mandat qu'elle avait reçu à Accra et à Doha dans le domaine de l'investissement et des entreprises et ont appelé l'attention sur l'importante contribution de ses travaux. En particulier, elles ont manifesté de l'intérêt pour l'application des recommandations en rapport avec les principales activités et services de la Division, tels que les examens des politiques d'investissement et l'assistance fournie en matière d'accords internationaux d'investissement pour le développement durable et de développement des PME pour la promotion de la compétitivité internationale.

43. Dans son exposé, la Directrice de la Division de la technologie et de la logistique, M^me^ Miroux, a déclaré que la CNUCED avait publié deux rapports importants en rapport avec la STI et les TIC, le *Technology and Innovation Report* et le *Information Economy Report*. Exprimant leur satisfaction après l'exposé concernant la première de ces publications, un certain nombre d'États membres ont déclaré qu'ils aimeraient que ceux-ci soient plus fréquents étant donné qu'ils contribuaient à une meilleure compréhension des thèmes examinés.

44. Concernant les thèmes retenus par la Commission de la science et de la technologie au service du développement, la CNUCED avait récemment publié *Geospatial Science and Technology for Development* dans la série des études sur la science, la technologie et l'innovation pour le développement.

45. Les activités d'assistance techniques de la Division dans le domaine de la STI concernaient principalement la préparation et la réalisation d'examens des politiques mises en œuvre dans ce domaine. En juin 2012, l'examen de la politique menée en République dominicaine avait été officiellement présenté et des ateliers de suivi avaient été organisés à l'intention de décideurs péruviens et salvadoriens. Les États membres se sont félicités de ces examens et ont souhaité recevoir d'autres informations au sujet de tels ateliers et activités de suivi.

46. En ce qui concerne l'assistance technique dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, un premier examen de politique, concernant l'Égypte, avait été lancé et le Ministre égyptien compétent avait approuvé les recommandations de la CNUCED en prévision de la prochaine stratégie du Gouvernement concernant les TIC.

47. Une évaluation indépendante avait salué le travail pionnier de la CNUCED dans le domaine du commerce en ligne et de la réforme de la législation et insisté sur la satisfaction exprimée par de nombreux pays et régions bénéficiaires. Les réactions concernant l'étude sur l'harmonisation du droit informatique pour les pays de la Communauté d'Afrique de l'Est et un rapport sur le paiement par téléphonie mobile pour le développement des entreprises dans la région avaient été très positives. Les partenaires de la CNUCED − bénéficiaires et donateurs − souhaitaient la poursuite de la coopération dans le domaine du commerce électronique et de l'harmonisation de la législation. En outre, un programme de mesure de l'économie de l'information permettait d'aider 27 États membres à créer et à fournir des informations statistiques sur l'utilisation des TIC.

48. Concernant la réalisation d'un consensus, l'orateur a déclaré que la CNUCED avait assuré le secrétariat de la quinzième session de la Commission de la science et de la technologie au service du développement (mai 2012) qui avait fait le point de la suite donnée au Sommet mondial sur la société de l'information. La fracture numérique n'était pas simplement une question d'accès à Internet et aux TIC, mais également de contenus et de compétences. Il fallait hiérarchiser les utilisations des TIC au moyen d'approches novatrices, y compris dans le cadre de stratégies nationales et régionales de développement.

49. Les participants à la session de la Commission ont encouragé celle-ci et la CNUCED à sensibiliser les décideurs à l'innovation et à identifier comment les pays en développement pouvaient en profiter.

50. La réunion d'experts pluriannuelle sur les politiques de développement des entreprises et le renforcement des capacités pour la science, la technologie et l'innovation avait tiré de ses travaux des enseignements clefs concernant la STI pour le développement, dont un grand nombre avait été pris en compte pour l'élaboration du nouveau cadre d'examen de la politique dans ce domaine.

51. Le renouveau d'intérêt de la communauté internationale pour la science, la technologie et l'innovation et le rôle que celles-ci jouaient dans le processus de développement a été illustré par la manifestation de haut niveau organisée à l'occasion de la treizième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, en coopération avec la Qatar Foundation. Cette manifestation, la première de ce type pour la CNUCED, avait rassemblé des innovateurs en matière de technologie, des entrepreneurs, des décideurs et des experts. De nombreux participants ont déclaré que l'innovation nécessitait un environnement qui inculquait la passion, la curiosité et la créativité et un cadre général adapté.

D. Questions diverses
(Point 5 de l'ordre du jour)

52. Au nom du Président, le Rapporteur a déclaré que la cinquième session de la Commission aborderait les questions de fond suivantes, comme en avait décidé le Conseil du commerce et du développement à la reprise de sa cinquante-cinquième réunion directive, le 15 octobre 2012:

a) Promotion de l'entreprenariat pour le renforcement des capacités productives;

b) L'investissement, l'innovation et la technologie au service du développement.

E. Clôture de la session

53. Le représentant d'un groupe régional a déclaré que les travaux des réunions d'experts étaient très importants pour la Commission, et a exhorté tous les partenaires de développement et les États membres à encourager les experts à les suivre. En outre, les experts qui avaient participé à la session à titre personnel avaient pu évaluer de façon objective et honnête les questions examinées, et leur point de vue et leurs contributions devaient être pris en compte par la Commission.

III. Questions d'organisation

A. Ouverture de la session

54. La quatrième session de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement a été ouverte au Palais des Nations, à Genève, le 26 novembre 2012, par M^{me} Jolaade Adekola Orimoloye (Nigéria), Vice-Présidente de la troisième session.

B. Élection du Bureau

55. À sa séance plénière d'ouverture, le 26 novembre 2012, la Commission a élu le Bureau ci-après:

Président:	M. Evan P. Garcia (Philippines)
Vice-Présidents:	M. Leulseged Tadese Abebe (Éthiopie) M. Mohammad Kazem Asayesh Talab Tousi (République islamique d'Iran) M. Carlos Fidel Martín Rodríguez (Cuba) M. Andrei Popov (Bélarus) M^me^ Shani Griffith-Jack (Barbade)
Rapporteur:	M. Leulseged Tadese Abebe (Éthiopie)

C. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
(Point 2 de l'ordre du jour)

56. À sa séance plénière d'ouverture, la Commission a adopté l'ordre du jour provisoire publié sous la cote TD/B/C.II/16. L'ordre du jour se lisait donc comme suit:

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Rapports des réunions d'experts:
   a) Rapports des réunions d'experts pluriannuelles:
      i) Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement au service du développement sur sa quatrième session;
      ii) Réunion d'experts pluriannuelle sur les politiques de développement des entreprises et le renforcement des capacités pour la science, la technologie et l'innovation sur sa quatrième session;
      iii) Réunion d'experts pluriannuelle sur la coopération internationale: coopération Sud-Sud et intégration régionale sur sa quatrième session;
   b) Rapports du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication sur ses vingt-huitième et vingt-neuvième sessions.
4. Promotion et renforcement des synergies entre les trois piliers.
5. Questions diverses.
6. Adoption du rapport de la Commission au Conseil du commerce et du développement.

D. Adoption du rapport de la Commission au Conseil du commerce et du développement

(Point 6 de l'ordre du jour)

57. À sa séance plénière de clôture, la Commission a autorisé le Rapporteur a finalisé, sous l'autorité du Président, le rapport sur sa quatrième session après la clôture de la session. Le rapport sera soumis au Conseil du commerce et du développement.

Annexe

Participation[3, 4]

1. Les représentants des États membres de la CNUCED et les membres de la Commission ci-après ont participé à la session:

Algérie
Allemagne
Angola
Arabie saoudite
Autriche
Bangladesh
Barbade
Bélarus
Bénin
Brésil
Chine
Chypre
Côte d'Ivoire
Cuba
Espagne
États-Unis d'Amérique
Éthiopie
Fédération de Russie
France
Géorgie
Guinée
Haïti
Honduras
Inde
Indonésie
Iran (République islamique d')
Iraq
Irlande
Italie
Japon
Koweït
Lituanie
Madagascar
Malaisie
Mali
Maroc
Mexique
Myanmar
Namibie
Nigéria
Oman
Ouganda
Paraguay
Pérou
Philippines
Pologne
Portugal
République de Corée
République dominicaine
République tchèque
Seychelles
Suisse
Swaziland
Thaïlande
Turquie
Venezuela (République bolivarienne du)
Viet Nam
Zambie
Zimbabwe

2. L'observateur ci-après a participé à la session:

Saint-Siège

3. L'organisation intergouvernementale ci-après était représentée à la Commission:

Union européenne

4. L'institution spécialisée ci-après était représentée à la Commission:

Organisation mondiale du commerce

[3] Liste des États membres, observateurs, organisations et autres organes inscrits pour la session.
[4] Pour la liste des participants, voir TD/B/C.II/INF.4.

5. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées à la Commission:

Catégorie générale
OCAPROCE International
Village Suisse ONG